



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Département de Pédagogie Spécialisée
Master en pédagogie spécialisée : orientation enseignement
spécialisé (MA ES)

Guide et prescriptions

Examen Final (EF)

Valable dès la rentrée académique 2025
Approuvé par le Conseil de Département le 09.09.2025

REMARQUES

Conformément aux dispositions réglementaires pour l'obtention du Master en Pédagogie Spécialisée : orientation Enseignement Spécialisé, les étudiant-e-s (E) en Enseignement Spécialisé doivent se soumettre à un Examen Final (EF).

L'EF apporte la preuve des compétences professionnelles du-de la candidat-e et doit être réalisé avec succès. Il contribue, avec le Travail de Master et les examens, à l'obtention du Master en Pédagogie Spécialisée / Enseignement Spécialisé.

MODALITÉS DE L'EF

L'EF consiste en un examen oral portant sur l'analyse d'une vidéo déposée (leçon d'enseignement-apprentissage) durant l'unité de stage FP3 en lien avec la méthodologie enseignée durant la formation. La leçon vidéo de l'EF porte sur un projet pédagogique basé sur des objectifs issus des plans d'études officiels. Un projet pédagogique doit être constitué au minimum de 6 leçons d'apprentissage fondées sur des objectifs spécifiques différents.

L'E enseigne dans le contexte d'encadrement réel de la classe (ratio maître-élèves).

L'EF est réalisé par un-e superviseur-e du DPS. La présence d'un-e assesseur-e peut être demandée.

L'E se renseignera auprès de son institution sur les modalités du secret professionnel et demandera l'autorisation de filmer les élèves.

La date de l'EF est déterminée par le DPS et ne peut être modifiée.

CRITERES DE REUSSITE-D'ECHEC

L'EF est sanctionné par une note (cf. règlement et plan d'études pour l'obtention du Master of Arts en pédagogie spécialisée / Enseignement spécialisé).

Si la note est inférieure à 4, la répétition de l'EF s'effectue au cours de la session d'examen suivante. Comme la leçon d'enseignement est réalisée durant le stage FP3, quatre situations sont possibles :

1. Soit le stage FP3 est réussi et l'EF est réussi.
2. Soit le stage FP3 est réussi et l'EF est échoué. Alors :
 - a. Soit l'E dépose une seconde vidéo réalisée dans le lieu de stage. Il-elle se présente à l'EF lors de la session suivante avec les documents requis (2^{ème} tentative de l'EF)

- b. Soit l'E estime avoir besoin d'un accompagnement supplémentaire pour déposer une vidéo correspondant aux attentes. Dans ce cas, son stage FP3 est échoué une première fois. Il effectue alors sa vidéo lors de la répétition du FP3 et se présente à l'EF lors de la session suivante avec les documents requis (2^{ème} tentative de l'EF).
3. Soit le stage FP3 est échoué et l'EF est réussi, dans ce cas seul le stage FP3 est répété (2^{ème} tentative du FP3).
4. Soit le stage FP3 est échoué et l'EF est échoué, dans ce cas les deux unités doivent être répétées (2^{ème} tentative du FP3 et 2^{ème} tentative de l'EF).

En cas d'échec à l'EF, les modalités de répétition sont décidées par le-la superviseur-e en accord avec le-la responsable de la formation.

REMISE PREALABLE DE LA VIDEO ET DES DOCUMENTS

La vidéo est réalisée dans la première partie du stage et est déposée sur BigData au plus tard le 15^e jour de stage.

Une semaine (7 jours) avant la date de l'EF, différents documents doivent être remis au-la superviseur-e de l'EF via le serveur sécurisé BigData. Le dossier complet de l'EF doit également être déposé au secrétariat du DPS au nom du-de la superviseur-e en 1 exemplaire.

Il comporte les éléments suivants :

- la date de dépôt sur BigData et les autorisations de filmer (cette autorisation comprend la possibilité d'utiliser cet enregistrement à des fins de formation interne au DPS)
- un dossier d'analyse qui contient :
 - une présentation écrite de la classe, du profil des apprenant-e-s et du projet global dans lequel s'inscrit la leçon
 - des exemples d'évaluations diagnostiques et finales complétées par les élèves et une synthèse de leurs résultats
 - les évaluations initiales et finales de la leçon complétées par les élèves
 - une photo de la mise en projet et des différentes activités proposées aux élèves
 - une préparation écrite (dactylographiée) contenant une analyse à priori des activités proposées dans la leçon
 - une auto-évaluation (dactylographiée et minutée), précise et étayée sur la base de la Grille d'observation (minimum 8 pages)
 - la déclaration de déontologie (cf guide de rédaction des travaux écrits)

- une leçon filmée de 30 à 45 minutes et sans aucune coupure (une marge de plus ou moins 5 minutes est autorisée). Si la durée attentionnelle d'un élève est moindre, deux leçons complètes filmées d'une quinzaine de minutes sur le même projet doivent être déposées
- la qualité de la leçon filmée doit répondre aux critères formels suivants : qualité visuelle (E et élève-s visibles et dans le champ de la caméra), qualité sonore (E et élève-s audibles)
- une attestation de la double-inscription : à l'unité et à l'examen.

Le dossier complet doit contenir au maximum 50 pages (sans les annexes).

Ces différents éléments doivent être déposés sur le serveur sécurisé BigData, dans les délais impartis. La leçon filmée (et les documents l'accompagnant) déposée hors délai ne sera pas prise en considération et prolongera la durée de la formation.

Un manquement à l'un de ces critères peut provoquer le report de l'EF à la prochaine session.

L'EF dure 45 minutes. Le-la superviseur-e aura préalablement visionné la leçon vidéo de l'E. Le-la candidat-e devra effectuer une analyse critique de la leçon d'enseignement proposée.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les critères d'appréciation relèvent de la Grille d'observation et portent sur :

LA PHASE D'ORGANISATION : LA PRÉPARATION

- les objectifs personnels
- les objectifs d'apprentissage formulés en termes opérationnels et inscrits dans un projet global
- les trois temps de la phase d'intervention clairement explicités
- les dispositifs d'évaluation et de différenciation.

LES ASPECTS RELATIONNELS

L'ensemble des aspects décrits dans la Grille d'observation est évalué. Une attention particulière est portée sur le climat de la classe (de la situation d'apprentissage) et la gestion du groupe : le-la candidat-e veillera au bon déroulement de la classe tout en étant conséquent-e dans ses exigences.

LA PHASE D'INTERVENTION

- La mise en projet avec, d'une part, la création d'un cadre conceptuel commun et explicite et, d'autre part, la vérification chez l'apprenant-e des conditions nécessaires à l'apprentissage ;

- L'actualisation du projet avec un temps pour l'explicitation des conceptions préalables de l'apprenant-e par rapport à l'objet d'apprentissage, un temps de construction du savoir proprement dit, et un temps pour la validation des acquis ;
- La synthèse métacognitive qui doit se dérouler dans un temps et un espace défini, et qui doit favoriser chez l'apprenant-e la prise de conscience de son propre fonctionnement cognitif.

LA PHASE D'ANALYSE DE LA PRATIQUE

Le-la candidat-e devra porter un regard critique sur :

- la cohérence entre le projet d'intervention prévu et l'intervention effective
- les comportements favorisant ou non la communication
- la pertinence des stratégies d'intervention utilisées
- les difficultés rencontrées
- les raisons pour lesquelles les apprenant-e-s ont atteint ou non les objectifs
- la poursuite de ses objectifs personnels.

Il-elle devra proposer des remédiations pertinentes en lien avec la méthodologie enseignée durant la formation.